



Cfdt SF3C
Antenne Val de Marne
Maison des syndicats 11/13 rue des Archives
94000 CRETEIL
Tél. 01 43 99 56 03 **Fax.** 01 43 99 56 41
Courriel : 94@cfdt3c.org Web : www.cfdtsf3c.org

Le 08 septembre 2010

DOTC Val de Marne :

La DOTC accélère ses projets

La CFDT pose ses revendications

La CFDT a été reçue par le directeur de la DOTC dans le cadre des projets à venir. La direction va poursuivre ses réorganisations, recherchant pas tous les moyens un maximum d'économies.

Les situations actuelles ne sont plus acceptables. Après 6 à 8 semaines de sécabilité cet été, de nombreux établissements poursuivent en septembre pour couvrir les absences sans compensation.

En même temps, les projets de réorganisation réduisent fortement les repos des facteurs alors que les tournées sont systématiquement rallongées, les normes et cadences sont totalement déconnectées de la réalité et les départs ne sont plus remplacés.

La CFDT a posé ses revendications et exige de la DOTC qu'elle ouvre de réelles négociations pour réduire les contraintes physiques et mentales des nouvelles organisations.

Repos :

La DOTC impose aux facteurs de plusieurs établissements 3 jours de repos toutes les 10 semaines. La CFDT rejette ce type de scénario, très insuffisant pour des agents qui travaillent 6 jours sur 7 et soumis à la pénibilité du métier et aux intempéries.

La CFDT vient d'obtenir à Fontenay, un scénario alternatif à 3 jours toutes les 9 semaines, c'est déjà mieux même si cela reste insuffisant.

Partout, imposons ensemble des scénarios alternatifs et acceptables pour notre santé ainsi que la généralisation du vélo électrique.

Emplois :

Le constat est alarmant. Les accords de Vaugirard ayant permis à tous les CDD qui le souhaitent d'obtenir un CDI ne sont pourtant pas si loin.

Le nombre de CDD, sans perspective d'intégration grandit chaque semaine. Dans certains établissements, la totalité du volant est en CDD !!! Ca doit cesser.

Nous faisons tous le constat que les reclassements Parisiens n'arrivent pas, que les contrats pro et contrats d'apprentissage ne suffisent pas.

La CFDT exige un plan de Transformation de CDD en CDI au plus vite et le remplacement de toutes les absences. Les recours systématiques à la sécabilité sans compensation doivent s'arrêter.

Promotions :

La CFDT a réaffirmé sa revendication de postes de facteurs qualité en 2.3 dans tous les établissements du Val de Marne comme le prévoit l'accord national sur les promotions à la distri. Nous demandons une augmentation importante du nombre de 1.3.

Tickets restaurants :

Les prises de services étant de plus en plus reculées, les fins de vacations sont très souvent au-delà de 13H30-14H. Nous exigeons l'attribution de tickets restaurants pour les agents qui le souhaitent.

La CFDT vous invite à nous rejoindre pour créer le rapport de force nécessaire à la satisfaction de vos revendications.

J'ai besoin de la CFDT : 01 43 99 56 03